

CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	15
PRESENTS :	15
VOTANTS :	15
POUVOIRS :	0

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/04/2021

Date de convocation : 01/04/2021
Date d'affichage : 01/04/2021

*L'an deux mille vingt-et-un le neuf avril à dix-sept heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s'est réuni
dans la salle socioculturelle, sous la présidence de
Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard, Maire*

*Présents : FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles ? JEDAR Bernard, LETT Martine, MULLER Laurent,
SCHLEGEL Régis, NACHI Lahcène, SORRENTINO Claudia, MEYER Laure, KOELSCH Guillaume, PEIFER
Michelle, STERN Didier, DUBOCQUET Sylviane, BODO Bénédicte, SCHMITT Jean-François*

Absents représentés/excusés :

Absents non excusés :

Mme LETT Martine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

ORDRE DU JOUR

Institution et vie politique

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 19/03/2021

Finances locales

3. Vote des taux de taxes locales
4. Vote des budgets 2021 – budget principal et lotissement l'orée du bois
5. Créances irrécouvrables – admission en non-valeur
6. Loyer restaurant avril – remise Covid
7. Demandes de subventions

Divers

8. Décisions par délégations
9. Divers et communication

M. le Maire ouvre la séance à 17 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Le quorum, avec 15 présents, étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Institution et vie politique

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Vu l'article L2121-15 du CGCT

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Mme LETT Martine, secrétaire de séance.

2. Approbation du compte rendu de la séance du 19 mars 2021

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 19 mars 2021.

Finances locales

3. DCM2021019 - Vote des taux de taxes locales

A la suite de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la part de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) affectée jusqu'alors aux départements est transférée aux communes en compensation.

La taxe foncière bâti est désormais fixée en additionnant le taux communal - revu à la hausse ou à la baisse- au taux départemental de l'année 2020 fixé à 14.26 %.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**, fixe les taux d'imposition des taxes directes locales au titre de l'année 2021 comme suit :

- Taux Foncier bâti = 32.80 %
- Taux Foncier non bâti = 53.70 %

4. DCM2021020 - Vote du budget 2021 – budget principal

Le Conseil Municipal, Après délibération, **par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**, ARRETE le budget primitif du budget principal de l'exercice 2021 aux montants suivants :

Section de fonctionnement

Dépenses : **617 366.66 €**

Recettes : **617 366.66 €**

Section d'Investissement

Dépenses : **823 535.74 €**

Recettes : **823 535.74 €**

5. DCM2021021 - Vote du budget 2021 – lotissement l'orée du bois

Le Conseil Municipal, Après délibération, **par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**, ARRETE le budget annexe du lotissement l'orée du bois de l'exercice 2021 aux montants suivants :

Section de fonctionnement

Dépenses : **1 003 326.84 €**

Recettes : **1 003 326.84 €**

Section d'Investissement

Dépenses : **695 347.37 €**

Recettes : **695 347.37 €**

6. DCM2021022 - Créances irrécouvrables – admission en non-valeur

Le Conseil municipal Après délibération, **par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**, Accepte l'admission en non-valeur des créances présentées établi par la Trésorerie Municipale pour un montant de **4 673 €**.

7. DCM2021023 - Loyer restaurant avril – remise Covid

Le conseil municipal, Après délibération, **par 14 voix pour, 1 voix contre, 0 abstention** autorise la suppression du loyer d'avril 2021 pour le bail du restaurant.

8.A DCM2021024 – Sécurisation et Voirie rue de la forêt – Demande de subventions

Le conseil municipal, Après délibération, **par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**, Approuve l'opération « Sécurisation et réfection de la voirie rue de la forêt » pour un montant de 45 768 € HT et Fixe le plan de financement suivant et Autorise M. Le Maire a sollicité les subventions auprès des services de l'Etat et de la CASC

NATURE DES ACHATS	MONTANT DES TRAVAUX en € HT	DSIL ETAT	Fonds CASC	COMMUNE
voirie rue de la forêt – rue des prés	45 768 €	22 884 €	11 442 €	11 442 €
FINANCEMENT		50 %	25 %	25 %

8.B DCM2021025 - Aire de jeux Dieding – Demande de subventions

Le conseil municipal, Après délibération, **par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**, Approuve la seconde tranche de travaux pour la réalisation d'une aire de jeux pour un montant de 18 251 € HT
Il Fixe le plan de financement suivant et Autorise M. Le Maire a sollicité les subventions auprès des services de l'Etat et de la CASC

NATURE DES ACHATS	MONTANT DES TRAVAUX en € HT	DETR ETAT	Fonds CASC	COMMUNE
Aire de jeux Dieding tranche 2	18 251 €	9 126 €	4 563 €	4 563 €
FINANCEMENT		50 %	25 %	25 %

8.C DCM2021026 – Columbariums et ossuaire cimetière – Demande de subventions

Le conseil municipal, Après délibération, **par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**, Approuve la réalisation des travaux au cimetière de Zetting portant sur l'acquisition d'un nouveau colombarium, la mise aux normes du jardin du souvenir et la création d'un ossuaire obligatoire pour un montant total de de 19 980 € HT.

Il Fixe le plan de financement suivant et Autorise M. Le Maire a sollicité les subventions auprès des services de l'Etat et de la CASC

NATURE DES ACHATS	MONTANT DES TRAVAUX en € HT	DETR ETAT	Fonds CASC	COMMUNE
Installations au Cimetière	19 980 €	9 990 €	4 995 €	4 995 €
FINANCEMENT		50 %	25 %	25 %

Divers

8. Décisions prises par délégation

M. Le Maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation établies conformément à la délibération du conseil municipal du 02 juin 2020 prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

➤ Marchés publics

N° DECISION	OBJET	FOURNISSEUR	MONTANT TTC	Nomenclature ACTES
2021DEC006	Assistance maîtrise d'ouvrage -éclairage public	MATEC	900 €	1.1

9. Divers et communication

a) Centre de vaccination

M. le sous-préfet, lors d'une réunion des élus, a sollicité les communes disposant d'une salle communale suffisamment grande afin d'accueillir un centre de vaccination. Son organisation relèverait de la commune qui mettrait à disposition salle et personnel (recours obligatoire d'un médecin et de deux infirmières) nécessaire à la gestion du site. Se pose la question du financement dont la charge serait supportée par la commune. Le maire indique qu'un centre fonctionne à Rohrbach-les-Bitche ainsi qu'à Montbronn. Il se propose de se renseigner auprès de ces collectivités pour connaître les démarches nécessaires.

b) Location local « télétravail »

Le Maire envisage de proposer à la location une salle de la mairie pour en faire un espace dédié au télétravail. Les équipements sont disponibles (fibre, bureau). Il souhaite que les élus en parlent dans leur entourage ou auprès d'entreprises pour savoir s'il y a un besoin en la matière.

Tous les points ayant été épuisés, le maire clôt la séance à 19 h

Le secrétaire de séance
Signé : LETT Martine

Le Maire,
Bernard FOUILHAC-GARY



BF6

**La présente séance comporte les délibérations n° 2021018 à 2021025
Et décisions par délégation n° DEC2021006**

N° DCM/ DECISION/ ARRETE	OBJET	NOMENCLATURE ACTES
DCM2021019	Vote taxes directes locales	7.2
DCM2021020	Vote BP2021- budget principal	7.1
DCM2021021	Vote BP2021 – budget lotissement orée du bois	7.1
DCM2021022	Créances irrécouvrables	7.1
DCM2021023	Remise loyer covid	3.3
DCM2021024	Aire de jeux Dieding – Demande de subventions	7.5
DCM2021025	Columbarium et ossuaire Cimetière – Demande de subventions	7.5
2021DEC006	Convention Matec – AMO éclairage public	1.1